



Critères

Pour être éligible au financement, ton idée de projet doit répondre aux critères suivants:

Les subventions sont destinées à des projets créés par des jeunes pour servir leurs communautés. Pour être admissible à un financement par l'entremise du programme, ton idée de projet doit répondre aux critères suivants:

- ✓ Ton projet doit être dirigé et créé par des jeunes (de 15 à 30 ans).
- ✓ Ton projet ne doit pas être pour le compte d'une organisation autre qu'un organisme de jeunesse ou un club dirigé par des bénévoles.
- ✓ Ton projet ne doit pas être la continuation d'un programme existant offert par une organisation ou un club. Par exemple, ne pas faire une demande de financement pour acheter des articles pour la continuation d'un programme déjà en place par ton centre communautaire local.
- ✓ Ton projet ne peut pas simplement acheter du mobilier, de l'équipement ou de la technologie pour ton école ou un organisme de bienfaisance local. Il doit y avoir un aspect ou une activité liés au service pour ces achats. Par exemple, l'achat de nouveaux pots et casseroles à l'appui d'une nuit soirée hebdomadaire pour les sans-abri dans ta région.
- ✓ Ton projet doit se faire par du temps et des efforts volontaires pour une initiative qui aura un impact positif sur ta communauté.
- ✓ Dans le cadre du projet, le candidat jeunesse doit identifier une question, proposer une solution et la mettre en œuvre au sein de sa communauté.
- ✓ Les projets ne peuvent pas être des collectes de dons ou des activités qui comprennent faire un don à un organisme de bienfaisance ou une cause caritative. Les fonds de subvention ne peuvent également pas être utilisés pour faire des achats bénéficiant un seul individu.
- ✓ L'équipement acheté pour une utilisation au cours du projet à l'aide de fonds de subvention doit être versé à une organisation communautaire ou à une école à la fin. Tu dois fournir un contact à cet organisme qui peut vérifier le don.
- ✓ Il te sera demandé de recruter et d'impliquer les membres de l'équipe de projet pour t'aider dans la mise en œuvre du projet. Les tailles d'équipe varient en fonction du niveau de subvention auquel tu souhaites postuler.
- ✓ Les honoraires ne peuvent pas être versés à toi-même en tant que demandeur ou à tout membre de ton équipe de projet. *Ce sont des dépenses admissibles si tu as besoin de services de garde ou de transport pour être en mesure de faire du bénévolat.*
- ✓ Tu es tenu de soumettre un rapport à TakingITGlobal sur ton projet, y compris les photos et les reçus, dans les 30 jours suivant la fin de ton projet.